

N°1026

du 30
MAI
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P6 Le Golfe de Guinée et la sécurité maritime

Le Togo et le Bénin à la poursuite des pirates dans leurs eaux territoriales

P3 En ce mois de juin, à sa troisième édition à Kara

Le Forum national de la femme togolaise s'ouvre à la CEDEAO

P7

Dans le cadre du MAP

Une étude réalisée pour une stratégie d'inclusion financière au Togo

**40% de Togolais sont encore exclus de tous services financiers*

P2

Le journaliste Pierre Attiogbé dit "Pierrot" publie "*Lungi, le récit d'une tragédie*", pour retracer l'une des histoires fatales de notre football

P4

Selon un chronogramme très serré

Les agropoles lancés "en décembre prochain au plus tard"

P3

Au vu des résultats encourageants obtenus dans la région des Savanes

Le système vétiver sauve les terres cultivées en perdition dans le Nord Togo



Mme Tchabinadi KOLANI-YENTCHARE, Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Le mystère des rayures de zèbre expliqué ?

Les rayures du zèbre ne gênent pas vraiment ses prédateurs, affirment des chercheurs qui ont simulé la vision qu'en ont les lions ou les hyènes en plein jour et au crépuscule. De quoi repousser une hypothèse plus que centenaire. Les autres restent en lice. Comme il y a un siècle.

Merveilleux mystère des rayures du zèbre. Les zoologistes s'en sont emparés à l'aube du darwinisme, avec un principe simple : trouvons l'avantage évolutif et nous aurons la cause puisque la sélection naturelle retient les caractères qui confèrent un avantage. Comme souvent, cette démarche permet de trouver facilement une explication possible, mais sans apporter la démonstration qu'elle est vraie. Et la discussion peut durer longtemps. Pour les zèbres, quatre hypothèses sont sur la table.

Les rayures constituent un camouflage ou perturbent la vision des prédateurs, par le contraste fort et changeant lorsque l'animal bouge?;

Elles éloignent les insectes et autres parasites externes?;

Elles facilitent la thermorégulation?;

Elles sont utiles à la reconnaissance des individus entre eux.

Chacune repose sur de bons arguments et la première tient solidement depuis longtemps. Elle est formulée dans un ouvrage publié en 1889 (pour sa seconde édition) par Alfred Russel Wallace, un Britannique considéré comme le codécouvreur de la théorie de l'évolution. Dans l'une des notes de cet ouvrage (Darwinism, an exposition of the theory of natural selection with some of its applications, accessible sur le Web sur le site Gutenberg).

Elle explique que ces animaux sont peu vulnérables le jour, mais "c'est le soir ou à la lumière de la Lune, quand ils vont boire, qu'ils sont le plus exposés aux attaques". Wallace rapporte une remarque de Francis Galton (naturaliste, géographe, cousin de Charles Darwin et, entre autres, promoteur de l'eugénisme) "qui a étudié ces animaux dans leur milieu naturel" : "Dans la pénombre, ils ne sont plus visibles, leurs rayures blanches et noires se mélangeant en un gris, si bien qu'il est très difficile de les voir à faible distance".

Des hypothèses bien faibles

Elle a tenu la tête du peloton jusqu'au XXI^e siècle. En 2012, c'est l'hypothèse 2 qui prend la corde, avec une expérience sur l'effet de la polarisation de la lumière sur le comportement des taons. Comme nous le relations, ces insectes sont perturbés par des rayures blanches qui renvoient une lumière polarisée, l'effet maximal étant observé pour une gamme de largeur qui, justement, est celle des rayures (environ 8 cm). Modestes, les auteurs de l'étude admettaient n'avoir proposé qu'une explication parmi d'autres, d'autant que l'avantage évolutif est faible et que d'autres équidés, non rayés, vont très bien. En 2015, l'hypothèse 3 fait une remontée remarquée, avec une étude menée au thermomètre à infrarouges qui montre que les rayures participent à la régulation de la température corporelle. Celle des zèbres (29,2°C) se révèle inférieure à celle d'animaux vivants dans des conditions similaires. Mais il faudrait davantage de mesures pour conforter cette explication, concluent les auteurs eux-mêmes.

Voilà aujourd'hui l'hypothèse 1 lestée d'un lourd handicap avec une étude menée par une équipe américano-japonaise, parue dans la revue Plos One. Ces chercheurs ont modifié des images numériques de zèbres, en résolution et en couleurs, pour reconstituer la vision qu'en ont deux prédateurs, lions et hyènes, mais aussi les Hommes et les zèbres eux-mêmes. Ils ont aussi mesuré précisément la largeur des bandes et leur contraste afin d'estimer à quelle distance les rayures sont visibles. L'étude complète est accessible au format PDF.

Les zèbres continueront de nous étonner

Résultat : au-delà de 50 m le jour et 30 m au crépuscule (ou à l'aube), les rayures sont indiscernables pour les lions et les hyènes, mais le restent pour les humains. Par les nuits sans Lune, tous devraient être à moins de 9 m pour les distinguer. En milieu ouvert (là où vivent les zèbres la plupart du temps), les rayures ne constituent pas un camouflage fiable vis-à-vis des prédateurs, concluent les auteurs. En forêt, en revanche, il existe un petit effet, mais très faible (et plus important pour les Hommes).

Conclusion : exit l'hypothèse 1. Il en reste donc trois, mais l'un des auteurs (Tim Caro, de l'université de Chicago) s'apprête à publier une étude qui éliminerait l'hypothèse 4, celle de la reconnaissance des individus entre eux. L'article est sous presse, annonce la publication dont il est question ici. Nous aurons donc peut-être l'occasion de reparler des zèbres.

Pour l'instant, les hypothèses 2 et 3 restent bien placées. Mais elles sont insuffisamment vérifiées et rien ne dit qu'elles tiendront jusqu'aux poteaux d'arrivée.

Parution

Le journaliste Pierre Attiogbé dit "Pierrot" publie "Lungi, le récit d'une tragédie", pour retracer l'une des histoires fatales de notre football

Le journaliste Pierre Attiogbé relate dans un livre à paraître le 3 juin prochain la tragédie de Lungi (Sierra Leone), du nom de cet aéroport où périrent en juin 2007, dans un crash d'hélicoptère, quatorze Togolais accompagnant l'équipe nationale des Eperviers.

Le 3 juin prochain sera, jour pour jour, le 10^{ème} anniversaire du crash de Lungi qui a coûté la vie à plusieurs membres de l'équipe nationale des Eperviers. 10 ans après le crash de Lungi, le journaliste Pierrot Attiogbé, témoin oculaire du drame relate dans un livre ce sombre épisode du football national.

Par un heureux hasard, Pierrot Attiogbé rata ce jour tragique-là le premier vol de l'hélicoptère devant ramener les officiels et les joueurs à l'aéroport pour prendre un avion à destination de Lomé. Il céda sa place à un officiel dans ce vol de la mort, un hélicoptère de fabrication ukrainienne appartenant à une société peure-

gardante sur les conditions de sécurité.

"Lungi, le récit d'une tragédie", livre de façon saisissante une des pages noires du football togolais, qui en connaîtra malheureusement d'autres.

Quatorze Togolais dont le ministre des Sports, Richard Attipooé, ont été tués lors de ce crash d'hélicoptère à l'aéroport de Lungi.

Le livre est préfacé par Guy Akpovy, président de la Fédération togolaise de football (FTF).

"Lungi, le récit d'une tragédie" sera dans les kiosques à partir du 2 juin prochain. Pierrot Attiogbé, ancien journaliste de Nana FM, est l'actuel directeur général de la radio Pyramide FM.

La présentation de l'ouvrage aura le samedi 3 juin 2017 à 15h30 dans la salle de conférence du SYNBANK, sis derrière le garage central administratif.

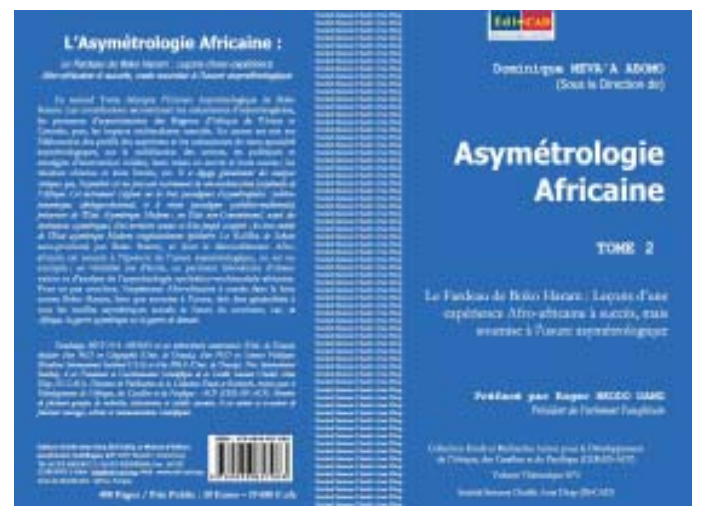
Pierre Attiogbé, "Lungi, le récit d'une tragédie", Editions Continents



Asymétrie Africaine : Le Fardeau de Boko Haram

Ce second tome décrypte l'Univers Asymétrique de Boko Haram. Les contributions reconstituent les mécanismes d'asymétrisation des Régions d'Afrique de l'Ouest et Centrale, puis, les impacts multiscalaire associés. Un accent est mis sur l'élaboration des profils des asymétriques et les mécanismes de trans-spatialité asymétriques, sur la mobilisation des acteurs, les politiques et stratégies d'intervention initiées, leurs mises en œuvre et leurs usures; les résultats obtenus et leurs limites, etc. Il se dégage globalement des analyses critiques que, l'asymétrie est un puissant instrument de néo-colonisation perpétuelle de l'Afrique.

Cet instrument s'appuie sur les trois paradigmes d'asymétrisation : politico-économique idéologico-didactique, et le récent paradigme synthético-multimodal, précurseur de l'Etat Asymétrique Moderne; un Etat non-Conventionnel, nanti des institutions asymétriques, d'un territoire soumis et d'un peuple assujéti; les trois entités de l'Etat asymétrique Moderne congénitalement éphémère. Le Kalifha de Sokoto auto-proclamé par Boko Haram, et dont le démantèlement Afro-africain est soumis à l'épreuve de l'usure asymétrique, en est un exemple; un véritable cas d'école, un pertinent laboratoire d'observation et d'analyse de l'asymétrie synthético-multimodale africaine.



Pour ne pas conclure, l'expérience Afro-africain à succès dans la lutte contre Boko Haram, bien que soumise à l'usure, doit être généralisée à tous les conflits asymétriques actuels et futurs du continent, car, en Afrique, la guerre asymétrique est la guerre de demain.

L'auteur

Dominique MEVA/AABOMO est un universitaire camerounais (Univ. de Douala) titulaire d'un Ph.D en Géographie (Univ. de Douala), d'un Ph.D en Sciences Politiques (Madison International Institute-USA) et d'un MBA (Univ. de Douala). Prix International Imothep, il est Fondateur et

Coordonnateur Scientifique de la Société Savante Cheikh Anta Diop (SS-CAD), Directeur de Publication de la Collection Etude et Recherche-Action pour le Développement de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique - ACP (CERAD-ACP). Membre de plusieurs groupes de recherche, laboratoires et sociétés savantes, il est auteur et co-auteur de plusieurs ouvrages, articles et communications scientifiques.

Tome 2, Le Fardeau de Boko Haram : Leçons d'une expérience Afro-africaine à succès, mais soumise à l'usure asymétrique (Prix 30 Euros - 19 680 F.cfa)

Cinéma

"The Square", remporte la Palme d'or au festival de Cannes

Lors de la cérémonie de clôture, le président du jury du festival de Cannes, Pedro Almodovar, et les jurés doivent remettre sept prix. Dont la fameuse Palme d'or.

Clap de fin pour le 70^e festival de Cannes. "The Square", film satirique du Suédois Ruben Östlund, a remporté dimanche 28 mai la Palme d'or, a annoncé le jury présidé par le cinéaste espagnol Pedro Almodovar. Le film tourne en dérision le monde de l'art et les petites et grandes lâchetés des nantis cultivés face aux migrants, réfugiés, SDF.

"C'est un film formidable et une équipe formidable. J'espère que nous pourrions travailler encore ensemble", a déclaré le réalisateur en recevant la récompense suprême. Il a fait pousser un cri de bonheur à l'assistance et au parterre de stars présents, selon une tradition suédoise. Dans le film, Christian (l'acteur danois Claes Bang), conservateur d'un musée d'art contemporain, prépare une exposition sur la tolérance et la solidarité, mais se heurte à ses

propres limites en la matière, lorsque son univers bascule avec le vol de son portable et de son portefeuille.

Voici l'intégralité du palmarès :

- Palme d'or : The Square de Ruben Östlund- Prix spécial du 70^e anniversaire : Nicole Kidman - Grand prix : 120 battements par minute de Robin Campillo- Prix de la mise en scène : Les Proies de Sofia Coppola- Prix d'interprétation masculine : Joaquin Phoenix pour You Were Never Really Here, de Lynne Ramsay- Prix d'interprétation féminine : Diane Kruger pour In the Fade, de Fatih Akin- Prix du jury : Faute d'amour d'Andrey Zvyagintsev- Prix du scénario : Yorgos Lanthimos et Efthymis Filippou pour Mise à mort du cerf sacré, et Lynne Ramsay pour You Were Never Really Here- Palme d'or du court-métrage : Une nuit douce de Qiu Yang- Mention spéciale du jury du court-métrage : Le Plafond de Teppo Airaksinen - Caméra d'or : Jeune femme de Léonor Séraïlle



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu
Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28
e-mail: patrie006@yahoo.fr
Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union
Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

En ce mois de juin, à sa troisième édition à Kara

Le Forum national de la femme togolaise s'ouvre à la CEDEAO

* Près de huit cents (800) participants attendus.

En vue de faire le bilan de la deuxième édition et de définir les nouvelles priorités pour les années futures, le troisième Forum national de la femme togolaise est prévu pour être tenu en ce mois de juin 2017 à Kara et mobilisera environ huit cent (800) participants. C'est qu'a indiqué la ministre Tchabimandi Kolani Yentcharé de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, dans une communication au conseil des ministres du 04 mai 2017 à Lomé.

Jean Afolabi

S'agissant du choix du thème de cette troisième édition, il a été soumis à l'appréciation du conseil des ministres deux propositions. La première est : «Autonomisation économique des femmes dans le monde du travail en pleine évolution : défis et opportunités pour le Togo». L'intérêt est qu'il découle du thème de l'année retenu par la communauté internationale pour la célébration, le 8 mars dernier, de la Journée internationale de la femme. Ce même thème a été, en outre, obtenu lors de la 61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations unies du 13 au 24 mars 2017 à New York en vue de définir les actions concertées dont chaque Etat devrait s'inspirer dans la priorisation de ses activités en faveur de la femme au cours de l'année. La seconde proposition de thème est : «Tirer pleinement parti du dividende démographique en investissant dans les femmes et jeunes filles pour assumer un rôle de leader par la participation à la vie politique». Le thème, inspiré de celui du neuvième pré-sommet de l'Union africaine sur le genre, permet de recentrer l'attention de toutes et de tous sur l'impérieuse nécessité de rendre effectives l'égalité de droits et l'autonomisation des femmes,



Mme Tchabimandi KOLANI-YENTCHARE, Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation

souhaitées par l'Afrique d'ici 2063, explique la ministre de la Promotion de la femme.

Depuis près de quatre décennies, souligne Mme Yentcharé, le Togo accorde une place de plus en plus affirmée à la question du genre et de la promotion de la femme dans les priorités de l'action gouvernementale. Un intérêt sans cesse grandissant qui trouve aujourd'hui sa justification non seulement dans le contexte mondial, où la prise en compte du genre apparaît comme une stratégie fondamentale et efficace pour un développement durable et harmonieux, mais aussi et surtout dans la vision politique du gouvernement

dont l'ambition est de faire du Togo une société juste et équitable où les hommes et femmes contribuent équitablement au développement.

En lien avec cette vision politique, le gouvernement s'emploie constamment à créer les conditions indispensables à la réalisation de cette ambition à travers la prise des mesures tant juridiques, stratégiques que programmatiques. C'est dans cette perspective que le Forum national de la femme togolaise a été instauré par décret n°2011-159/PPR du 18 novembre 2011. Ce forum, arène par excellence des questions liées au genre et au développement de la femme, a connu

deux éditions, en 2009 et 2013.

Le premier Forum de la femme togolaise, tenu au Palais des Congrès de Lomé en décembre 2009, sur le thème : «Femme togolaise et développement : réalités, enjeux et perspectives», a permis de poser un diagnostic global de la situation de la femme togolaise et de recommander, outre l'institutionnalisation dudit forum, des mesures fortes relatives au renforcement du pouvoir économique de la femme, à sa participation à la vie publique et politique, ainsi qu'à sa protection juridique et sociale.

Pour donner suite aux recommandations de ce forum, le gouvernement a mis en place plusieurs stratégies susceptibles de permettre aux femmes de mieux participer au développement du pays. La révision du Code des personnes et de la famille en 2012, la mise en place de divers programmes et projets, notamment dans les domaines de l'agriculture,

du développement à la base et de la lutte contre les violences basées sur le genre en sont une illustration.

En janvier 2013, le deuxième Forum national de la femme togolaise, tenu à Kpalimé sur le thème : «Autonomisation de la femme et croissance économique» a permis, d'après la ministre, «de faire le point sur les progrès réalisés depuis lors, et d'identifier les nouveaux défis et enjeux liés à la situation de la femme togolaise dans tous les aspects de la vie sociale nationale». Avant de préciser : «S'appropriant les recommandations de ce deuxième forum, le gouvernement, dans sa dynamique d'inclusion des femmes dans le processus de développement, a poursuivi l'amélioration du cadre juridique et réglementaire pour l'instauration d'une société où prévalent véritablement l'équité et l'égalité de genre. Il a été procédé, dans cette perspective, à une nouvelle révision du

Code des personnes et de la famille en 2014 et à la révision du Code pénal en 2015».

Pour permettre aux 800 participants attendus de tirer meilleur profit du Forum de cette année, le conseil des ministres a instruit madame le ministre chargé de l'Action sociale et de la promotion de la femme d'affiner les thèmes et les sujets de panels à développer à cette occasion.

L'une des particularités de ce forum cette année est que l'événement connaîtra la participation de quelques ministres en charge de la promotion de la femme des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), conformément à l'esprit de partage d'expériences souhaité par l'une des recommandations issues de la rencontre périodique des ministres chargés de la promotion de la femme tenue les 9 et 10 février 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Au vu des résultats encourageants obtenus dans la région des Savanes

Le système vétiver sauve les terres cultivées en perdition dans le Nord Togo

Jean Afolabi

Au nord du Togo, dans la région des Savanes, la dégradation des terres cultivées est un véritable casse-tête pour les populations rurales. Toutefois des solutions peu coûteuses et accessibles existent. Le Programme des Nations unies pour le développement au Togo (Pnud-Togo) cite l'exemple du système vétiver, une plante herbacée tropicale très efficace pour ralentir et épandre les eaux de ruissellement, réduire l'érosion du sol, en conserver l'humidité et retenir les sédiments et produits chimiques agricoles in situ.

En 2009, SADED, une ONG locale a entrepris de tester l'efficacité de ce système dans sa ferme d'apprentissage à environ 4 km au nord de la ville de Dapaong. «Toute la superficie de la ferme (2 hectares) a été subdivisée en carrés de 25 m x 25 m bordés de haies de vétiver planté à une densité de 10 cm», explique Noigue Tambila Lenne, ingénieur agro-zootechnicien et coordonnateur des programmes de la structure. Les résultats obtenus en termes d'impact de la conservation des sols sont assez impressionnants. «En 2008, avant la mise en place des haies de vétiver, le rendement enregistré en maïs était de 750 kg/ha avec une dose de fumure minérale de 200 kg/ha (150 kg de NPK et 50 kg d'urée). Trois (3) ans plus tard en 2012, le rendement s'est élevé à 1 100 kg/ha. Et en 2015, le rendement a atteint 2 700 kg/ha avec

l'utilisation du compost», raconte-t-il avec fierté.

Fort des résultats obtenus, le système vétiver a été proposé en 2014 à la coopérative GBADOU-MAN de Nadjoundi comme alternative pour une protection durable de leurs terres grâce au soutien financier du Programme de micro financement du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM). Trente trois (33) agents endogènes dont 12 femmes appelés «comités vétiver» ont été formés à l'utilisation du système. En 2 ans, 150 hectares (ha) de terres cultivées ont été protégés par

se faire de l'argent. Une femme, autre membre du comité affirme que les repousses de vétiver constituent «un bon fourrage pour leurs animaux qui ne vont plus loin chercher de la nourriture et donc il y a moins de risque de les perdre».

Dans cette région où la pluviométrie baisse d'année en année en raison des phénomènes liés au changement climatique, l'utilisation de cette technique est un bon moyen pour la conservation des sols et de la pression exercée sur les terres. En vingt ans (1970 à 2000), la densité rurale dans la région des Sava-



Repiquage du vétiver lors de la formation dans une parcelle d'un membre de la coopérative Gbadou-Man (Photo Pnud)

290 producteurs dont 136 femmes. Le président de la coopérative raconte qu'en 2 ans, grâce au système vétiver, il a récupéré une parcelle de 0,50 ha sur laquelle aucune production n'était possible depuis quelques années.

Pour un membre du comité vétiver, rapporte le PNUD, en plus de la protection de son champ, il n'achètera plus de la paille pour la toiture de ses cases car, il en récolte sur les lignes de vétiver en fin de campagne, de la bonne paille qu'il pourrait revendre plus tard pour

nes a augmenté à plus de 107% passant de 69 à 155. «En l'état actuel, il faut conscientiser nos populations face à la perte des terres arables plutôt que d'encourager l'augmentation des doses de fumures chimiques pour accroître les rendements», prévient Lenne. «Nos pratiques culturelles inappropriées sont la cause essentielle de cette dégradation. Et le système vétiver est pour l'instant la meilleure alternative à portée de toute main pour sauver nos terres en perdition», estime-t-il.

Dans le cadre du programme Mercator de l'Organisation mondiale des douanes

Des échanges sur la facilitation des échanges se consolident à Lomé

Late Pater

Les délégués des pays membres de la région Afrique occidentale et centrale de l'Organisation mondiale des douanes réfléchissent, depuis ce 29 mai 2017 à Lomé, sur la facilitation des échanges. En application du programme Mercator de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Il s'agit de la deuxième édition - après Yaoundé en 2015 - de l'initiative de l'OMD d'instaurer un cadre de rencontre et de concertation entre les cadres de haut niveau en vue d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de facilitation des échanges et d'harmoniser les points de vue. En permettant de rapprocher les administrations douanières, l'atelier de Lomé «dénote de l'ambition d'aller vers une régionalisation et une mutualisation des projets liés à la facilitation», selon les mots du mi-



Photo de famille des participants

nistre Sani Yaya de l'Economie et des finances, à l'ouverture des travaux. Et d'ajouter : «Le développement de nos Etats dépend de notre implication et de notre détermination à œuvrer pour l'accroissement des flux commerciaux, en coordonnant nos actions et en renforçant la sécurité de la chaîne logistique au sein de notre région!». Ce que le Togo a déjà entamé avec la nouvelle configuration du Port autonome de Lomé et la nouvelle aéroport ultra moderne de Lomé...

La réunion de Lomé se veut un «pas décisif» sur la voie de la facilitation des flux commerciaux entre les Etats dans la mesure où elle se tient trois mois après l'entrée en vigueur de l'Accord de facilitations des échanges le 22 février 2017. Et ce, depuis l'établissement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) il y a 21 ans.

A juste titre, rappelle le ministre Sani Yaya, la réduction du coût et du temps des opérations d'exportation et d'importation commerciale

(suite à la page 4)

Selon un chronogramme très serré, synonyme d'une course contre la montre

Les agropoles lancés «en décembre prochain au plus tard»

Late Pater

La date est retenue par l'équipe d'experts de la Banque africaine de développement (BAD) en mission au Togo pour lancer la première phase de la mise en place des agropoles. L'équipe d'experts a rencontré tous les acteurs impliqués dans la réalisation du projet. Et d'après les termes du bilan établi par Serge Marie N'Guessan, représentant résident de la BAD au Togo, qui conduisait la mission, la société civile, le secteur privé, les banques, bref tous les acteurs impliqués dans la mise en place des agropoles trouvent un véritable intérêt pour le projet. Selon lui, le gouvernement togolais a fait un travail de fond sur le terrain pour faciliter le démarrage du projet. Mais il y a encore des réformes et mesures

endroits, autour d'un projet agricole, une organisation opérationnelle constituée de différents leviers permettant de relever le niveau de vie des populations. Dans sa mise en œuvre, ce projet participera à la réalisation des aménagements de périmètres avec la sécurisation du foncier, la création des centres de formation pour accompagner les ingénieurs et techniciens agricoles, la création de centres d'affaires et de services et la mise en place de zones industrielles dédiées aux activités agro-industrielles. A en croire le résumé exécutif du document de la politique agricole nationale 2016-2030, la modernisation de l'agriculture devra baliser la voie pour l'essor des industries de transformation et la multiplication des petites et moyennes entreprises et même de très petites entreprises. La nouvelle

principale source de financement sera constituée de capitaux privés, à hauteur de 56% du montant estimé, et les ressources à prévoir au budget de l'Etat (44% du montant estimé) serviront essentiellement comme instrument catalytique. Ainsi, pour réussir, l'Etat doit consacrer au moins aux 10% du budget global des dépenses publiques à son agriculture, en respect à l'engagement pris à Maputo en 2003 pour combler progressivement le déficit d'investissement public long terme accumulé dans ce secteur. En 2016, le Togo est à 7,7% de financement de son agriculture sur fonds propres contre 6,6% en 2015.

A rappeler que tout est parti d'un constat officiel : si la couverture des besoins alimentaires du pays a pu être globalement assurée, les résultats du développement agricole



Le Premier ministre Kllassou entouré de Serge Marie N'Guessan et du ministre Agadazi

préalables à mettre en place pour le bon déroulement de ce projet. «A la suite de nos échanges avec les experts du pays, nous pensons que nous pouvons tenir le délai de 2017. Après trois jours de travail intense avec nos collègues togolais, nous avons arrêté un chronogramme très serré qui va demander un suivi constant et surtout un engagement fort des autorités, mais aussi des experts, pour tenir ce délai. Nous sommes confiants que nous pouvons lancer ce programme des agropoles au plus tard pour décembre 2017... Le Premier ministre nous a rassurés de l'action gouvernementale en ce sens que tous les ministres sont impliqués dans le programme des agropoles. Le secteur privé, les banques, tous ces secteurs seront mobilisés pour bien tenir ce délai. Il nous a encore une fois parlé des actions qui sont menées par l'Etat qui vont dans le sens de réaliser ces agropoles. Nous avons discuté de ces réformes, retenu certaines mesures préalables qu'il faut réaliser rapidement pour nous permettre d'aller à notre conseil d'administration avec les deux grands programmes», a déclaré Serge-Marie N'Guessan.

La Banque africaine de développement appuie le Togo dans la préparation du projet intégré de développement dénommé «agropoles». Basée sur les potentialités locales, cette nouvelle approche de développement intégré vise à structurer et à réunir en un seul

politique devrait se concentrer sur quatre principaux domaines que sont l'amélioration de l'approvisionnement en intrants, de l'accès sécurisé au foncier et aux autres facteurs de production, l'intensification et l'accroissement de valeurs ajoutées dans le processus de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles ; l'inclusion sociale ; la prévention et l'atténuation des effets liés au changement climatique ; et la gouvernance du secteur.

Le coût global initial de la mise en œuvre de la politique agricole à l'horizon 2030 est estimé à environ 3.800 milliards de francs Cfa, incluant un investissement d'au moins 60 milliards de francs Cfa par an (soit 900 milliards sur 15 ans) rien que pour l'aménagement des périmètres irrigués (à raison de 5.000 hectares par an) autour desquels des agropoles pourront se développer. Les postes de dépenses les plus importantes sont liés à la création d'agropoles (240 milliards de francs Cfa), l'installation de 5 unités d'industries agro-alimentaires (175 milliards de francs Cfa), l'aménagement de périmètres pour faciliter l'accès à un foncier sécurisé et adaptés à l'irrigation jusqu'à hauteur de 65.000 hectares (1.450 milliards de francs Cfa), le développement d'infrastructures de soutien aux filières prioritaires (940 milliards de francs Cfa). Ces investissements seront réalisés en trois phases quinquennales : 2016 à 2020, 2021 à 2025, 2026 à 2030. La prin-

cipale source de financement sera constituée de capitaux privés, à hauteur de 56% du montant estimé, et les ressources à prévoir au budget de l'Etat (44% du montant estimé) serviront essentiellement comme instrument catalytique. Ainsi, pour réussir, l'Etat doit consacrer au moins aux 10% du budget global des dépenses publiques à son agriculture, en respect à l'engagement pris à Maputo en 2003 pour combler progressivement le déficit d'investissement public long terme accumulé dans ce secteur. En 2016, le Togo est à 7,7% de financement de son agriculture sur fonds propres contre 6,6% en 2015. A rappeler que tout est parti d'un constat officiel : si la couverture des besoins alimentaires du pays a pu être globalement assurée, les résultats du développement agricole

sont restés en deçà des espérances. Les niveaux de productions connaissent des fluctuations qui exposent les populations, particulièrement dans la partie Nord du pays, à des disettes cycliques et à la prévalence de la malnutrition ; la contribution du secteur agricole à la création des richesses et à l'accélération de la croissance reste en deçà des potentialités du secteur ; l'étrécissement des exploitations agricoles entraîne la persistance des faibles niveaux de revenus, etc. La mise en œuvre du Programme d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA, 2010-2015) a permis d'améliorer les performances du secteur en assurant aux agriculteurs un meilleur accès aux intrants agricoles, le recours progressif à la mécanisation et le bénéfice du mécanisme volontariste de soutien du prix au producteur. Elle a aussi permis de garantir la sécurité alimentaire et maintenir la dynamique du secteur en matière de création d'emplois et de réduction du déficit de la balance commerciale. On en est arrivé à environ 6% par an de croissance du PIB agricole. Mais ces performances ne permettent pas d'entretenir une dynamique suffisamment soutenue et durable d'accélération de la croissance économique du pays et, par extension, d'envisager une émergence en 2030. Alors même que le gouvernement veut miser sur l'agriculture pour y arriver.

Le Golfe de Guinée et la sécurité maritime

Le Togo et le Bénin à la poursuite des pirates dans leurs eaux territoriales

Jean AFOLABI

Dans le cadre du projet GoGIN, un entraînement à la gestion de crise maritime a débuté le lundi 22 mai au Bénin et s'est clôturé le samedi 27 mai 2017 dans les eaux du Togo. Cet exercice d'envergure régionale a ainsi impliqué les structures, notamment le Centre de Coordination de Cotonou et le Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique de l'Ouest, explique un communiqué de presse de la Délégation de l'Union européenne au Togo. Les services des préfectures maritimes du Bénin et du Togo, appuyés par les moyens aérien et naval de la marine nationale togolaise, ont aussi bénéficié d'un bâtiment de la marine française - Le Lieutenant de vaisseau Le Hénaff - qui fera escale, à cette occa-

sion, à Lomé.

Le programme de «Réseau inter-régional pour la Sécurité Maritime dans le Golfe de Guinée» (GoGIN) vise la mise en réseau et le partage d'informations entre les autorités et structures en charge de veiller à la sûreté et à la sécurité maritimes. Il a pour objectif la création d'une communauté, le développement d'une culture et d'un savoir-faire en matière de coopération en sûreté et en sécurité maritimes dans les pays du Golfe de Guinée.

Ce projet relevant de la stratégie de l'Union européenne pour le Golfe de Guinée accompagne ainsi le processus de Yaoundé et les orientations de la charte de l'Union africaine signée à Lomé au mois d'octobre 2016.

L'Ambassadeur de l'UE au

Togo, Nicolás Berlanga Martínez, a déclaré que «l'Union européenne cherche à renforcer une approche intégrée en matière de sécurité, de gouvernance et de développement tout en mettant à profit les enseignements tirés des expériences dans la Corne de l'Afrique ainsi que des acquis du projet précédents «Route Maritime Critique Golfe de Guinée» (CRIMGO) dont le Togo a été partie prenante».

Piloté par Expertise France et cofinancé à hauteur de 7,5 millions d'euros par l'Union européenne et 1,8 million d'euros par le Danemark, le projet GoGIN s'étendra sur une période de 48 mois et couvrira 19 pays côtiers du Golfe de Guinée allant du Sénégal à l'Angola, précise le communiqué de presse.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre

Des prêts en hausse et des emprunts en baisse la troisième semaine de mai au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 16 au 22 mai 2017, des prêts à hauteur de 43,500 milliards, contre 29,200 milliards la semaine précédente, et des emprunts à 27,500 milliards, contre 57,400 milliards une semaine plus tôt. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 290,500 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont, entre autres, à une semaine pour 26,500 milliards. A cette échéance, le taux moyen pondéré est fixé à 4,97%. Les taux minimum et maximum sont respectivement à 2,90% et 9,00%.

En termes de prêts, les établis-

sements du Burkina Faso enregistrent 67,500 milliards, dont 27,000 milliards à deux semaines. Aux taux respectifs de 5,08%, 4,25% et 5,75%. Ils sont suivis de ceux du Sénégal avec 67,000 milliards. La Côte d'Ivoire, le Bénin et le Mali enregistrent respectivement 56,000 milliards, 26,200 milliards et 26,200 milliards, dont 1,200 milliard à trois mois pour le Mali. Aux taux respectifs et identiques de 5,50%. La Guinée-Bissau et le Niger 2,000 milliards chacun.

En termes d'emprunts, le Sénégal, la Côte et le Bénin enregistrent respectivement 87,400 milliards, 56,000 milliards et 40,200 milliards. Le Mali enregistre 26,000 milliards, dont 2,000 milliards à un mois, aux taux respectifs de 5,74%, 5,00% et 6,50%. Le Burkina Faso enregistre 24,500 milliards. La Guinée-Bissau fait 16,000 milliards, dont

7,000 milliards à un jour. Aux de 4,01%, 1,00% et 5,35%. Le Niger enregistre 12,800 milliards.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UEMOA a enregistré une hausse du volume des transactions et du taux d'intérêt en février 2017. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 302,3 milliards contre 202,5 milliards en janvier 2017, soit une hausse de 49,3%. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 5,08% contre une réalisation de 5,07% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 91,5% pour s'établir à 201,4 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 5,03%, contre une réalisation de 4,95% le mois précédent.

Dans le cadre du programme Mercator de l'Organisation mondiale des douanes

Des échanges sur la facilitation des échanges se consolident à Lomé

(suite de la page 3)

les auront des incidences positives sur l'économie sous-régionale. Selon une étude réalisée en 2015 par les économistes de l'OMC, la mise en œuvre complète de l'Accord de facilitations des échanges devrait entraîner une réduction des coûts du commerce de 14,3% en moyenne, dont les pays en développement seraient les principaux bénéficiaires. L'Accord de facilitations des échanges devrait aussi permettre de réduire

de plus d'un jour et demi les délais d'importation des marchandises et de près de deux jours les délais d'exportation, soit une réduction de 47% et 91%, respectivement, par rapport à la moyenne actuelle. La mise en œuvre de l'Accord de facilitations des échanges devrait également aider les nouvelles entreprises à exporter pour la première fois. En outre, quand l'Accord sera pleinement mis en œuvre, les pays en développement devraient augmenter de pas moins

de 20% le nombre de nouveaux produits exportés, les pays les moins avancés enregistrant une augmentation de l'ordre de 35%, toujours selon l'étude de l'OMC.

C'est en juin 2014 que l'OMD a lancé le programme Mercator afin d'uniformiser la mise en œuvre de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation des échanges à l'aide des outils et instruments de l'OMD, la plupart des dispositions de l'Accord de facilitations des échanges ayant trait à la douane.

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT D1

Le club du Port Autonome sacré champion

Le championnat de Première division (D1) au Togo s'est achevé avec le sacre des portuaires à Lomé. La surprise de la journée, c'est la victoire avec un score sans appel de 11 buts à 0 infligé à Maranatha de Fiofio par Gbikinti de Bassar.

Hervé A.

Le club AS Togo Port a décroché le titre de champion D1 lors de la 26^e et dernière journée dimanche face à Agaza de Lomé et ce, malgré sa défaite par un score 2-3. Agaza est relégué en champion D2 malgré sa victoire.

Désormais champion de la D1, l'AS Togo Port succède à Semassi de Sokodé, détenteur du titre depuis 2014.

La grande surprise de cette dernière journée a été enregistrée à Bassar où Gbikinti a battu Maranatha de Fiofio par un score fleuve 11-0, une première dans l'histoire du championnat togolais.

En lutte à distance avec Gorico de Kpalimé, la victoire de Gbikinti lui offre le maintien au grand dam des ShowBoys qui ne digèrent pas du tout ce retournement de situation rocambolesque.

Un autre match attendu n'a pas



eu lieu, car, les Anges de Notsé qui étaient pourtant arrivés à Dapaong ont brillé par leur absence au coup d'envoi.

Au total 29 buts ont été marqués au cours des six (06) matches disputés, en raison de la moyenne de pratiquement cinq (05) buts par match. Un record pour ce cham-

pinat togolais. Takéi Marouf et Taboulssouma Panawé de Gbikinti ont marqué à eux seuls 10 buts, ce qui fait 5 buts chacun. Mais la première place des buteurs sur la saison reste l'apanage d'Agoro Ashraf d'Unisport de Kouloundé qui totalise 13 buts. Il est suivi de Kloukpo Kokou de Maranatha 11

buts.

L'AS Togo Port et Semassi représenteront le Togo respectivement en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération de la CAF la saison prochaine. Les clubs avaient déjà représentés le Togo en 2015.

CAN U17

Le Mali conserve son bien

Pour la première fois dans l'histoire de la CAN U17, le champion en titre a conservé sa couronne. Vainqueur à Namey en 2015, le Mali a renouvelé son exploit en montant sur la plus haute marche de podium de la CAN Total U17, Gabon 2017.

Lors de l'ultime rencontre jouée au Stade de l'Amitié à Libreville, les Aiglons ont battu les Black Starlets du Ghana par le plus petit des scores (1-0). Devant une foule enthousiaste, la petite troupe de Jonas Komla très déterminée a pris le match à bras le corps, sa paire d'attaquants Semé Camara - Hadi Dramé en a fait voir de toutes les couleurs à la défense ghanéenne. Et à la 22^e minute, à la suite d'un pénalty repoussé par le gardien Damlad Ibrahim, Mamadou Samaké a profité d'un rebond favorable pour transpercer la cage ghanéenne. Dix minutes plus tard, deuxième pénalty en faveur des Maliens mais, cette fois, le portier a été plus chanceux en dégageant le ballon. Eric Ayiah aura la balle

d'égalisation au bout de pied mais il trouvera sur sa route l'ultime rempart malien, Youssouf Koita.

Le Mali a poursuivi sa domination et a bien failli doubler la mise au début de la seconde période. Seul devant le but vide, Semé Camara expédiait le ballon au-dessus de la transversale. Le jeu est alors devenu plus équilibré mais le capitaine Mohamed Camara et le défenseur Mamadi Fofana ont tissé une toile infranchissable devant les assauts ghanéens jusqu'au coup de sifflet final.

Le Mali est donc champion d'Afrique pour la deuxième fois consécutivement. Il a d'autant plus de mérite que jusqu'à quelques jours du démarrage de la CAN



Total U17, sa participation avait été incertaine, consécutivement à la suspension de la fédération malienne par la FIFA. La sanction avait été seulement levée le 28 avril.

Fort de ce succès le Mali conduira la troupe africaine à la Coupe du monde de la catégorie, au mois

d'octobre prochain en Inde, aux côtés du Ghana, de la Guinée et du Niger.

A noter que le Mali rejoint au palmarès le Nigeria, le Ghana et la Gambie, les trois autres pays lauréats deux fois de la CAN U17.

GHANA

Appiah commence par un coup de balai !

Le nouveau sélectionneur du Ghana, Kwesi Appiah, a écarté 11 joueurs présents lors de la dernière CAN dans sa première liste de 30 Black Stars retenus pour le match éliminatoire à la CAN 2019 contre l'Éthiopie (11 juin) et les amicaux contre le Mexique (28 juin) et les États-Unis (1er juillet).

De retour sur le banc du Ghana, le sélectionneur Kwesi Appiah a dévoilé ce jeudi une liste de 30 joueurs pour le match éliminatoire à la CAN 2019 contre l'Éthiopie (11 juin) et les amicaux contre le Mexique (28 juin) et les États-Unis (1er juillet). Même si le capitaine



Asamoah Gyan et les frères André et Jordan Ayew sont là, le technicien a décidé de frapper fort en se passant de onze joueurs présents durant la dernière CAN parmi lesquels plusieurs titulaires

habituels comme Christian Atsu, Mubarak Wakaso, Emmanuel Agyemang-Badu ou encore le gardien Razak Brimah. Baba Rahman est lui toujours blessé.

Difficile de savoir si Appiah a

L'AS Monaco fixe le prix de Benjamin Mendy

Monaco compte bien vendre ses ouailles au prix fort. Après avoir obtenu un joli chèque de 50 M€ de la part de Manchester City pour lâcher Bernardo Silva, les troupes du Rocher attendent encore un autre chèque d'envergure.

Arrivé jeudi soir en Angleterre, l'ailier portugais a signé vendredi après-midi chez les Skyblues. Une première opération d'envergure, estimée à 50 M€, qui pourrait, pour ne pas dire devrait, en amener d'autres. Car l'information a déjà fuité. Au cours des discussions pour le transfert de Silva, les Mancuniens ont fait part aux dirigeants monégasques de leur vif intérêt pour un certain Benjamin Mendy.

Arrière gauche porté sur l'offensive, comme les aime Pep Guardiola, le joueur de 22 ans s'intégrerait parfaitement dans le projet de jeu mis en place par le fin tacticien, et avec le départ de Clichy et le déclin progressif de Kolarov, aurait une place toute faite dans le onze de départ anglais. Sur le papier, tout semble concorder. Encore faut-il désormais convaincre l'ASM de lâcher son fantasme latéral. Car les champions de France ne sont pas dans le besoin, et veulent vendre au prix fort leurs poulains. Alors, c'est un montant de 45 M€ qu'ont fixé les Asémistes pour transférer l'ancien Marseillais comme le rapporte le Daily Mail. Après avoir mis 50 M€ sur la table pour Silva, les Skyblues vont-ils accepter de s'offrir le duo princier pour un total de 95 M€ ? Les paris sont ouverts. Mais quand on aime on ne compte pas, dit-on. Alors...

Terrible nouveau coup dur pour Marco Reus !

Revenu sur les terrains en novembre dernier, Marco Reus pensait en avoir terminé avec l'infirmerie. Mais une blessure contractée en finale de la Coupe d'Allemagne compromet déjà sérieusement son avenir à moyen terme en sélection allemande mais aussi avec le Borussia Dortmund !

Mauvaise nouvelle pour le Borussia Dortmund et Marco Reus. Blessé dès la 8^e minute de jeu mais sorti seulement à la mi-temps de la dernière rencontre de la saison, la finale de Coupe d'Allemagne remportée 2-1 face à l'Eintracht Francfort, le milieu offensif âgé de 27 ans souffre bel et bien d'une rupture d'un ligament croisé, ce qui va le mettre sur la touche pour plusieurs mois, comme l'a confirmé le club de la Ruhr dans un communiqué. "L'international allemand du Borussia Dortmund Marco Reus a été victime, lors de la finale de Coupe d'Allemagne samedi soir contre l'Eintracht Francfort, d'une rupture partielle du ligament croisé postérieur du genou droit. Et va manquer plusieurs mois au BVB. De nouvelles analyses dans les prochains jours permettront de déterminer au mieux le traitement nécessaire. Le Borussia Dortmund ne fera pas de prévisions précises sur le temps d'indisponibilité. Le BVB souhaite à son joueur vainqueur de la Coupe le rétablissement le plus rapide possible", peut-on lire sur le site officiel.

Marco Reus vit donc un nouveau coup d'arrêt dans sa carrière heurtée par de nombreuses blessures. Cette saison, il n'a déjà pu débiter que 16 matches de Bundesliga, l'une des raisons pour lesquelles le Borussia n'a jamais pu concurrencer le Bayern Munich. Cette nouvelle blessure a déjà deux conséquences. Marco Reus restera très probablement un joueur du BVB et le Borussia devra s'activer pour trouver un futur titulaire potentiel à son poste. Souvent cité dans le viseur de grands clubs (Barcelone, Arsenal), Marco Reus affiche une fragilité qui devrait refroidir ses courtisans.

Manchester City fait sauter la banque pour Ederson !

Manchester City serait sur le point de s'offrir un nouveau gardien, le Brésilien Ederson. Pour ce faire, les Citizens pourraient battre le record pour un transfert à ce poste.

"C'était probablement mon dernier match avec Benfica". Quelques secondes après avoir soulevé la Coupe du Portugal, remportée ce dimanche aux dépens du Vitória Guimarães (2-1), Ederson (23 ans) a avoué, relayé par A. Bola entre autres, que l'heure était au départ pour lui. Le gardien de but brésilien, qui brille depuis maintenant plusieurs mois dans les cages lisboètes, est bien parti pour s'engager avec Manchester City.

Les médias anglais et portugais annoncent que l'opération est en excellente voie. Sky Sports annonce même le probable montant du transfert: 51,5 M€. Une somme rondelette qui ferait de l'Auriverde, récemment convoqué par Tite pour les prochains matches amicaux de la Seleção, le gardien le plus cher du monde, record détenu par Gianluigi Buffon lors de son passage de Parme à la Juventus Turin pour 38 M€.

Un deuxième gros chèque après Silva

Ce montant s'explique aussi par la concurrence qui régnait sur ce dossier, puisque les rivaux de Manchester United, qui préparent un possible départ de David De Gea (26 ans) vers le Real Madrid, l'ont longtemps suivi et plusieurs fois supervisé. Pas franchement convaincu par le Chilien Claudio Bravo, Pep Guardiola a donc décidé de miser fortement sur le Benfiquiste. Un deuxième transfert à plus de 50 M€ pour les Skyblues après celui de Bernardo Silva (22 ans), bouclé vendredi soir.

D'après le rapport de performance à fin décembre 2016

La concrétisation des réformes de la gestion des finances publiques en question dans les ministères

Late Pater

Décidément, le président Faure Gnassingbé doit se retourner dans son palais et rechercher le bâton magique qui peut davantage faire bouger les lignes des réformes. Et pour cause, en deux rounds successifs, le ministère de l'Economie et des finances a organisé la revue de la performance des réformes à fin décembre 2016 dans les départements ministériels et institutions de l'Etat. Dans un premier temps, une revue technique du plan d'actions de la réforme de la gestion des finances publiques, les 18 et 19 mai 2017, qui enregistre un taux de performance de 15% sur les 74 activités prévues. Avec cette remarque que 85,7% des directions rattachées au ministère de l'Economie ont accroché la mention «n'ont pas été efficaces dans la mise en œuvre des réformes» (voir L'Union n° 1025).

Dans un second temps, la revue nationale s'en est suivie le 23 mai 2017 ; et la validation de la matrice unifiée 2017-2019 des réformes et des plans de travail et budget annuel 2017 des réformes, du 24 au 26 mai 2017. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le bilan ne satisfait pas. Sur un total de 21 départements ministériels passés

en examen, huit ont obtenu la mention «ni efficace ni efficient» dans la mise en œuvre de leurs réformes : Développement à la base, Artisanat, Jeunesse et Emploi des jeunes ; Enseignement supérieur et recherche ; Sécurité et protection civile ; Administration territoriale, Décentralisation et Collectivités locales ; Commerce, Industrie, Promotion du secteur privé et Tourisme ; Urbanisme, Habitat et Cadre de vie ; Communication, Culture, Sports et Formation civique ; Mines et Energie. Trois ministères ont été «efficaces mais inefficaces» : Fonction publique, Travail et Réforme administrative ; Environnement et Ressources forestières ; Planification du développement. Trois autres ont été «efficaces mais inefficaces» : Justice et Relations avec les institutions de la République ; Enseignement technique et Formation professionnelle ; Secrétariat d'Etat chargé des Droits de l'homme. Un seul «n'est pas performant» (Agriculture, Elevage et Hydraulique) tandis qu'un autre «n'a pas été efficace» (Enseignements primaire, secondaire et Formation professionnelle). Enfin, seulement cinq ministères ont été «performants» dans la mise en œuvre des réformes programmées : Postes et Economie numérique ;

Infrastructures et Transports ; Affaires étrangères, Coopération et Intégration africaine ; Santé et Protection sociale ; Action sociale, Promotion de la femme et Alphabétisation.

Aussi le rapport de performance conclut-il que «la volonté du gouvernement de mener des réformes pour une meilleure gestion des affaires publiques s'est timidement concrétisée à fin décembre 2016 dans les départements ministériels». D'où cet appel du Secrétaire permanent chargé des réformes, Mongo Aharh-Kpessou : «c'est par les réformes que nous pouvons améliorer notre gouvernance quotidienne des affaires publiques et privées en acceptant de changer nos anciennes habitudes par de nouvelles». Selon la recommandation, l'évaluation a fait ressortir des insuffisances qu'il convient de corriger dans la mise en œuvre des activités des réformes inscrites dans les plans de travail et budget annuel. Les besoins sont énormes pour la mise œuvre performante des réformes. Il est donc nécessaire de rechercher des financements auprès des partenaires techniques et financiers. Le gouvernement leur lance un appel pressant pour soutenir ces réformes engagées. Les ministères et institutions s'engagent à consolider

leurs activités de réformes pour les années à venir. «Seule l'accélération de ces réformes au cours des prochaines années peut permettre au Togo d'assurer un développement durable», peut-on lire.

A noter que l'évaluation a été faite selon la méthode de la valeur acquise qui combine l'échéance de réalisation des résultats et les coûts y afférents : est-ce qu'on est en avance ou en retard par rapport aux délais prévus ; est-ce qu'on a dépassé le coût planifié ; la mesure est-elle réalisée dans l'intérêt général ? Le gouvernement a réalisé plusieurs évaluations de la gestion des finances publiques au Togo, notamment le PEFA, le PEMFAR, le DeMPA, le PIMA et la revue du



Le PM. Sélom Klassou, Chef du Gouvernement

système de passation des marchés publics selon la méthodologie OCDE-CAD au courant du second semestre 2015 et du premier semestre 2016. Toutes ces évaluations ont renforcé le processus d'actualisation du plan d'action de la réforme de gestion des finances publiques en tenant compte des réfor-

mes de 2ème génération. Ainsi, sur la base des résultats issus de ces évaluations, un nouveau plan d'actions contenant de nouvelles réformes de la gestion des finances publiques pour la période 2017-2021 a été élaboré et validé devant le comité de suivi des réformes le 30 mars 2017.

Au centre de Dakar, au Sénégal

Un système de transport intelligent pour déplacer 300.000 passagers par jour

Réduire de près de moitié la durée des trajets dans les transports publics, entre la préfecture de Guédiawaye et la gare routière de Petersen dans le centre de Dakar (18,3 kms) aux heures de pointes, sera un des résultats les plus importants du Projet pilote de système de bus rapides sur voie réservée à

Dakar (BRT) dont le financement a été approuvé le 25 mai 2017 par le Groupe de la Banque mondiale, pour un montant de de 280,9 millions d'euros (soit 300 millions de dollars).

«Le BRT améliorera substantiellement les conditions de déplacements dans l'agglomération

dakaraise qui compte actuellement 3,5 millions d'habitants et qui devrait en avoir 5 millions en 2030», a noté Mansour Elimane Kane, ministre de l'Infrastructure, du Transport terrestre et du Désenclavement du Sénégal. «La garantie de temps de trajets plus

(suite à la page 7)



LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE





grattez ici et gagnez jusqu'à 500.000 FCFA

NUL SI DÉCOUVERT

Nouveau Concept

TRANSCHE COMMUNE ENTENTE 2017

Avec 200 f cfa

200F

- ✓ Gagne jusqu'à **500.000 FCFA** au grattage.
- ✓ Découvre trois fois le symbole "Avion" et remporte un séjour au Bénin, pour participer au Tirage Régional et gagner automatiquement de **1.000.000 FCFA à 10.000.000 FCFA**
- ✓ Tickets non gagnants au grattage à conserver pour le tirage des lots intermédiaires allant de **5.000 FCFA à 100.000 FCFA**.

Avec LONATO, jouez petit et gagnez Gros

Dans le cadre du MAP

Une étude réalisée pour une stratégie d'inclusion financière au Togo

**40% de Togolais sont encore exclus de tous services financiers*

Etonam Sossou

Les résultats de l'étude diagnostic de l'inclusion financière au Togo, ont été présentés le 26 mai 2017. Réalisée, par le cabinet ACR (Assistance Consulting and Research), dans le cadre du Processus "Making Access to Financial Services Possible" (MAP), cette étude va doter le Togo d'une stratégie nationale d'inclusion financière. Après la collecte des données auprès des banques, des compagnies d'assurance, des Systèmes Financiers Décentralisés, des sociétés de téléphonie mobile, des structures de réglementation et autres acteurs partenaires techniques et financiers, les résultats révèlent que les efforts d'inclusion financière ont touché 60% de la population adulte. Parmi elle, 27% ont accès au crédit, 43% épargnent, 19% utilisent les produits d'assurance, 24% utilisent le mécanisme de mobile money.

Il y a cependant un effort à faire par rapport au 40% exclus de tous services financiers. L'étude s'est aussi intéressée à l'éducation financière qui selon elle : "demeure un défi". "Les défis demeurent énormes. Il existe des zones reculées qu'il faut atteindre; il existe des sec-



teurs non suffisamment desservis notamment le secteur agricole qu'il faut financer; il existe des cibles encore exclues et qu'il faut approcher par les services financiers en vue d'amorcer la production au niveau de cette frange de la population; il existe de nouveaux créneaux dont il faut améliorer le financement: c'est le cas des chaînes de valeur agricole; il y a lieu d'améliorer le financement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME); il y a lieu pour les ménages, d'accumuler des actifs pour l'éducation et la santé" a précisé la ministre chargée de la finance inclusive, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, à l'ouverture de l'atelier.

Le MAP vise à soutenir l'inclusion financière grâce à un diagnostic fondé sur une analyse approfondie

de la demande et de l'offre de services financiers, de l'infrastructure et de la réglementation. Il met un accent tout particulier sur la demande de services financiers des populations pauvres et en milieu rural et identifie les principaux leviers sur lesquels il faudra agir pour réaliser l'inclusion financière.

Après les résultats de l'enquête FinScope, réalisée en avril 2016 par l'Institut National de la Statistique (INSEED), auprès de la population âgée de 15 ans et plus, il importait de procéder à la collecte des données auprès des structures et acteurs impliqués dans la finance inclusive. Ce qui a été fait par le Cabinet national ACR en février-mars 2017, sur la base de questionnaires validés par la partie nationale.

Mortalité infantile en Afrique

L'OMS fait un diagnostic alarmant

Si la situation s'améliore progressivement, la mortalité infantile en Afrique reste très élevée. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en 2015, quelque 2 782 000 enfants africains sont décédés avant l'âge de cinq ans, contre plus de 4 millions en 1998. Cela représentait une mortalité infantile de 81 enfants pour 1 000 naissances, plus de sept fois supérieure à celle en vigueur en Europe. La même année et toujours selon l'OMS, plus de 77 000 enfants africains sont morts des suites du VIH/Sida avant d'avoir atteint quatre ans.

On sait également qu'un grand nombre de ces décès pourrait être évité si ces enfants étaient vaccinés. Or, un enfant africain sur cinq ne reçoit pas ces vaccins, en raison de la pénurie des services de santé dans les zones rurales ou du manque d'information. Pourtant, de nombreuses maladies peuvent être évitées grâce



à un vaccin, à l'instar de la rougeole, de la coqueluche, du tétanos, de la diphtérie, de la fièvre jaune, de l'hépatite B, de la pneumonie ou encore de la tuberculose. La rougeole, notamment, serait à l'origine de près de 40 000 décès dans les pays de la Région africaine de l'OMS.

D'autres affections, si elles ne sont pas mortelles, ne s'en révèlent pas moins lourdement handicapantes : les problèmes oculaires par exemple, difficiles à détecter et à soigner

sur un continent où les spécialistes sont plus rares qu'ailleurs et les dispositifs médicaux particulièrement coûteux, par rapport au niveau de vie des populations. En Afrique, plus de 6% de la population est aveugle ou atteinte d'une déficience de la vue, uniquement parce que ces personnes n'ont pas eu accès à des lunettes. Or, sur le continent, l'espérance de vie d'une personne aveugle ne dépasse pas trois ans.

Au centre de Dakar, au Sénégal

Un système de transport intelligent pour déplacer 300.000 passagers par jour

(suite de la page 6)

court, l'amélioration du niveau de confort et de sécurité, à un coût acceptable pour les usagers, permettront d'atteindre les objectifs de performance économique et d'équité sociale visés par ce projet important du Plan Sénégal Émergent», a-t-il ajouté.

La construction d'une ligne BRT entièrement séparée de 18,3 km permettra de transporter près 300 000 passagers par jour, dont 27 000 pendant les heures de pointe, ont indiqué Tojoarofenitra Ramanankirahinaa et Franck Taillandier, chargés du projet à la Banque mondiale. Le projet inclut

la construction de trois terminaux de passagers et de 20 stations, ainsi que la fourniture d'une flotte de bus et un Système de transport intelligent (STI). Un opérateur privé sera sélectionné dans le cadre d'un partenariat public-privé par le Conseil des transports urbains de Dakar (CETUD) pour gérer le BRT.

Lutte contre le travail des enfants

A quoi ont servi les conventions et les lois?

Le 12 juin, le monde entier célébrera une énième fois, la journée mondiale contre le travail des enfants, cet "esclavage moderne", comme l'a qualifié le Pape François, lors de l'Angélus sur la place Saint Pierre, à Rome. On estime, en effet, à 168 millions, les mineurs qui travaillent dans le monde, dont 86 millions exercent des emplois dangereux et souvent sans protection, comme c'est le cas sur les sites d'orpaillage et les carrières artisanales. En fait de travail, c'est d'une véritable exploitation sexuelle et économique dont sont victimes les enfants, surtout en Afrique et en Asie, avec des chiffres qui font souvent froid dans le dos : deux enfants africains sur trois travaillent, et un sur six est employé à des travaux nuisibles à sa santé mentale comme physique, et à son développement émotionnel. Chaque année, quelque 22 mille mineurs meurent sur le continent dans des accidents liés au travail. La situation est tout aussi déplorable dans la région Asie-Pacifique, où plus de 60 millions d'enfants âgés de moins de 14 ans sont employés dans tous les secteurs d'activités économiques, au mépris de leurs droits élémentaires et des lois et règles prescrites par l'Organisation internationale du travail (OIT) et par

l'UNICEF. En clair, c'est dans les pays pauvres que l'on trouve la plus forte proportion d'enfants travailleurs, dont les salaires dérisoires servent à venir en aide à leurs familles démunies. Avec ces réalités socio-économiques qui demandent la contribution de tout le monde dans la survie de la famille, on peut raisonnablement se poser la question de savoir si la commémoration annuelle d'une journée dédiée à la lutte contre le travail des enfants, peut produire l'effet escompté, c'est-à-dire épargner aux mineurs les travaux jugés à la fois exténuants, obligatoires et dangereux, et leur donner ainsi la chance d'aller à l'école pour espérer avoir une vie meilleure quand ils deviendront majeurs. On peut également se demander si l'interdiction systématique du travail des enfants est une solution adéquate et si elle contribue véritablement à l'intérêt de ceux-ci, quand on sait que le travail peut comporter à la fois des aspects positifs et négatifs pour le bien-être de l'enfant lui-même, ainsi que pour celui de sa famille.

Toutes ces questions méritent d'être posées, car si les normes culturelles occidentales considèrent l'enfance comme une période d'in-

souciance, d'apprentissage et d'absence de contraintes, il n'en est pas de même en Afrique, par exemple, où, pauvreté oblige, l'enfant est considéré comme un pourvoyeur de fonds comme tout le monde, et capable de contribuer aux dépenses familiales. Il convient donc d'avoir une approche plutôt circonstanciée face à ce phénomène, et d'apporter des solutions à géométrie variable, qui tiennent compte des réalités locales. Dans les pays africains, asiatiques et latino-américains où la pauvreté est la principale cause qui pousse les enfants à exercer précocement des activités économiques, la solution ne viendra certainement pas des conventions ou des lois en la matière, mais plutôt du relèvement du niveau de vie des populations locales afin qu'elles n'aient plus besoin de l'assistance financière ou économique de leurs progénitures encore mineures pour assurer le minimum vital. N'oublions pas, en effet, que c'est la pauvreté qui engendre le phénomène d'exode rural, de relâchement des liens sociaux, de déstructuration familiale, de la non-scolarisation ou de la déscolarisation qui contribuent tous à attirer les enfants vers la recherche de l'emploi.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 439
DE LOTO KADOO DU 19 Mai 2017

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège à Lomé, au tirage N° 440 de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de Loto Kadoo, ce sont surtout des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs, dans la plupart des villes du pays.

Seule la ville de LOME s'est distinguée par les gros lots qui y ont été gagnés. Ainsi, deux lots de 1.000.000F CFA ont été remportés auprès des opérateurs 7133 et 7136 basés à Baguida.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Achète à 200F CFA ton ticket de la TCE 2017, gratte et si tu découvres trois fois un ticket tu gagnes un ticket gratuit! Si tu découvres trois fois un montant, tu gagnes immédiatement ce montant. Tu peux gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Cette année, gagne un voyage par avion et un séjour au Bénin en découvrant trois fois le symbole avion sur ton ticket.

Au Bénin, deviens automatiquement millionnaire en tirant toi-même, ton gain parmi les lots allant de 1.000.000F CFA mis en jeu pour le grand tirage régional.

En plus, conserve tes tickets non gagnants au grattage, pour participer au tirage de lots intermédiaires où plusieurs milliers de lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA, leur sont réservés!

Avec la TCE 2017, toutes les chances sont de ton côté!

BONNE CHANCE A TOUS!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°440 de LOTO KADOO du 26 Mai 2017

Numéro de base

43 87 05 72 56

TOGO CELLULAIRE



Comment
retrouver
mes
contacts ?



mon
repertoire
en sécurité



LA SOLUTION

**EN CAS DE VOL OU PERTE
DE VOTRE MOBILE**

Le nouveau service qui vous permet de sauvegarder votre répertoire SIM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015